
Fiches thématiques

Population,
éducation

Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les Départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Résultat provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2012, 65,4 millions de personnes résident en France, dont 63,5 millions en métropole et 1,9 million dans les départements d'outre-mer (hors Mayotte). C'est 10 millions d'habitants de plus qu'il y a 30 ans. En 2011 comme les années précédentes, la population a augmenté de 0,5 % (+ 350 000 personnes environ) et cette hausse est davantage imputable au **solde naturel** (+ 272 000) qu'au **solde migratoire** (+ 77 000).

Le niveau élevé du solde naturel en France, par rapport aux autres pays de l'Union européenne, s'explique en partie par la forme de la pyramide des âges, marquée par un *baby-boom* particulièrement important et durable (1946-1974) : les classes d'âges sont plus nombreuses aux âges de forte fécondité qu'aux âges où les décès sont plus fréquents.

En effet, le nombre de naissances se situe encore en 2011 à un niveau nettement supérieur à celui des années antérieures (827 000 contre 800 000 en moyenne entre 2000 et 2005). L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est supérieur à 2 enfants par femme en 2011 pour la 4^e année consécutive. Cet indicateur synthétise les comportements des différentes générations de femmes qui contribuent à la natalité d'une année. La baisse de cet indicateur entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1990 s'expliquait en grande partie par l'augmentation de l'âge à la maternité : le niveau des naissances était faible ces années-là car les générations de femmes les plus âgées, qui avaient déjà eu leurs enfants, n'en avaient plus et leurs cadettes repoussaient le

moment d'en avoir (ce report étant facilité par la diffusion de la contraception). Ces effets de génération disparaissant, le nombre de naissances est remonté à partir du milieu des années 1990, ainsi que l'ICF. D'une part la fécondité des femmes de 30 ans ou plus a augmenté, d'autre part celle des plus jeunes (les 20-24 ans) a cessé de baisser. L'âge moyen à l'accouchement poursuit par ailleurs son augmentation (30,1 ans en 2011) ; l'âge au premier enfant lui est inférieur d'environ deux ans.

Le nombre de décès progresse en France depuis quelques années. En effet, depuis 2006, les générations qui arrivent aux âges à forts taux de mortalité sont plus nombreuses que les générations précédentes. Ces dernières étaient les générations creuses nées pendant la première guerre mondiale. En parallèle, l'**espérance de vie à la naissance** continue d'augmenter (en moyenne + 3 mois par an pour les hommes et + 2 mois par an pour les femmes depuis le début des années 1990). Dans les conditions de mortalité actuelles, un homme vivrait en moyenne 78,2 ans et une femme 84,8 ans. La mortalité infantile, qui avait cessé de baisser depuis 2005, diminue à nouveau en 2010 et 2011 (3,5 décès pour 1 000 enfants en 2011).

Au 1^{er} janvier 2012, la génération « 1946 », première génération nombreuse du *baby-boom*, qui compte plus de 200 000 personnes de plus que les précédentes, a atteint 65 ans. Ainsi, plus de 17 % de la population est âgé d'au moins 65 ans, contre 14 % il y a 20 ans. Selon les dernières projections démographiques de l'Insee, plus d'un habitant sur quatre aura 65 ans ou plus en 2040. ■

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire : différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui auraient pendant leur vie féconde (15-49 ans) les taux par âge de l'année considérée.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2011 - La fécondité reste élevée », *Insee Première* n° 1385, janvier 2012.
- « Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle insensible à la crise économique ? », *Population et sociétés* n° 476, Ined, mars 2011.
- « Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la Population »), *fiches 5.3 et 6.1*.

1. Évolution générale de la situation démographique @

en milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
1985	56 445	796,1	560,4	235,7	39,4	+ 0,0
1990	57 996	793,1	534,4	258,7	77,4	- 52,3
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2006	63 186	829,4	526,9	302,4	112,1	+ 0,0
2007	63 601	818,7	531,2	287,5	73,7	+ 0,0
2008	63 962	828,4	542,6	285,8	56,8	+ 0,0
2009	64 305	824,6	548,5	276,1	67,0	+ 0,0
2010 <i>p</i>	64 648	832,8	551,2	281,6	72,0	+ 0,0
2011 <i>p</i>	65 001	827,0	555,0	272,0	77,0	+ 0,0
2012 <i>p</i>	65 350

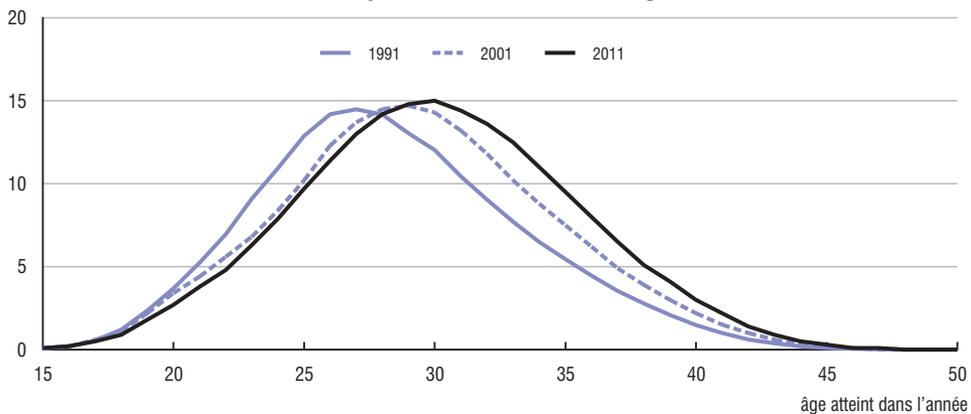
1. Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2011 pour les populations de 2010, 2011 et 2012, ainsi que pour les naissances, décès et soldes migratoires de 2011.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes selon l'âge @



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans @

en années

	Hommes		Femmes	
	0 an	60 ans	0 an	60 ans
1995	73,8	19,7	81,9	24,9
2000	75,2	20,4	82,8	25,6
2005	76,7	21,4	83,8	26,4
2006	77,1	21,8	84,2	26,7
2007	77,4	21,9	84,4	26,9
2008	77,6	22,0	84,3	26,8
2009 <i>p</i>	77,7	22,2	84,4	27,0
2010 <i>p</i>	78,0	22,4	84,7	27,1
2011 <i>p</i>	78,2	22,5	84,8	27,3

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2011.

Champ : France.

Lecture : en 2011, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 22,5 ans.

Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2011.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Évolution de la population par tranche d'âge @

en %

	Répartition par âge			
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus
1991	27,7	53,2	5,1	14,0
1995	26,4	53,7	5,0	14,9
2000	25,8	53,8	4,6	15,8
2005	25,3	54,0	4,4	16,3
2006	25,1	54,0	4,5	16,4
2007	25,0	53,8	4,9	16,3
2008	24,9	53,4	5,3	16,4
2009 <i>p</i>	24,8	53,0	5,7	16,5
2010 <i>p</i>	24,7	52,7	6,0	16,6
2011 <i>p</i>	24,6	52,4	6,3	16,7
2012 <i>p</i>	24,5	52,1	6,3	17,1

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2011.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population.

2.2 Ménages et familles

En 2009, en France, 62,8 millions de personnes habitent dans 27,5 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (2,3 personnes en moyenne en 2009, 3,1 en 1968), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

Les hommes et les femmes résident de moins en moins fréquemment en **couple** entre 25 et 65 ans. En revanche, la hausse de l'espérance de vie permet aux plus de 65 ans de vivre plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant. La proportion de jeunes de moins de 25 ans vivant en couple est restée stable depuis 1999 alors qu'elle avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives. La baisse du nombre de mariages se poursuit (249 000 mariages en 2010, 294 000 en 1999). Inversement, le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) conclus chaque année continue de progresser (195 000 en 2010). Néanmoins, au total, la part des personnes pacsées reste faible (3 % des 18-39 ans en 2009).

En 2009, 34 % des ménages sont constitués uniquement d'une personne ; ils regroupent 15 % de la population, soit 2 points de plus qu'en 1999. Avant 55 ans, les hommes seuls sont plus nombreux que les femmes seules, mais à partir de 75 ans, huit personnes seules sur dix sont des femmes. En effet, celles-ci survivent souvent à leur conjoint : elles sont en général plus jeunes et vivent en moyenne plus longtemps que lui. La part des ménages

constitués d'un couple sans **enfant** augmente également (26 %, + 1,4 point depuis 1999). Le vieillissement de la population explique l'augmentation du nombre de personnes seules (pour la moitié) et celle du nombre d'adultes vivant en couple sans enfant (pour les trois quarts).

En 2009, 29 % des ménages comptent un ou plusieurs enfants mineurs, vivant avec un ou deux parents (voire un beau-parent). 5 % de ces familles partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille et forment ainsi un quart des ménages dits « complexes ». Sur les 7,9 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,7 million sont **monoparentales**. Leur part dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs augmente : 17 % en 1999, 21 % en 2009. Dans 86 % des cas, le parent avec lequel réside (ou réside principalement) l'enfant est la mère. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants : respectivement 1,6 et 1,8 en 2009. Ainsi, près de six familles monoparentales sur dix ne comptent qu'un enfant mineur, contre quatre sur dix pour les couples avec enfants. En parallèle, la part des familles nombreuses diminue. En 2009, 17 % des familles avec enfants comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile, c'est 1,4 point de moins qu'en 1999. Par ailleurs, en 2006, une famille avec enfants mineurs sur treize était une famille recomposée. ■

Définitions

Ménage : au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : marins, sans-abri et personnes en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de collecte de l'enquête de recensement.

Couple : au sens de l'analyse « ménages-familles », est formé d'un homme et d'une femme qui cohabitent dans la même résidence principale.

Enfant : désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Famille monoparentale : comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs **enfants**.

Pour en savoir plus

- « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.
- « Un million de pacsés début 2010 », *Insee Première* n° 1336, février 2011.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première* n° 1281, février 2010.
- « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.
- « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple par tranche d'âges

	en %			
	1982	1990	1999	2009
Population de 15 ans ou plus vivant en couple	62,5	61,0	59,5	58,3
Hommes en couple	64,9	63,5	62,0	61,0
15 à 19 ans	0,8	0,7	0,7	0,7
20 à 24 ans	29,3	20,3	14,9	16,4
25 à 39 ans	78,0	71,6	64,7	62,8
40 à 54 ans	82,9	82,4	78,4	73,2
55 à 64 ans	83,5	82,2	80,4	77,3
65 à 79 ans	n.d.	79,5	78,1	77,9
80 ans ou plus	n.d.	56,5	57,5	62,9
Femmes en couple	60,2	58,8	57,2	55,8
15 à 19 ans	6,0	3,3	2,6	2,6
20 à 24 ans	54,7	39,6	30,6	30,5
25 à 39 ans	82,5	73,1	71,6	69,7
40 à 54 ans	82,3	75,5	75,6	70,9
55 à 64 ans	70,3	70,6	71,3	68,6
65 à 79 ans	n.d.	48,9	50,4	54,3
80 ans ou plus	n.d.	12,0	13,2	19,8

Champ : France métropolitaine.

Note : âges en années révolues (estimés pour 1982 et 1990).

Source : Insee, recensements de la population.

2. Ménages et population des ménages @

	Nombre de ménages				Nombre de personnes ¹			
	1999		2009		1999		2009	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Ménage composé uniquement								
d'un homme seul	3 023	12,4	3 852	14,0	3 023	5,1	3 852	6,1
d'une femme seule	4 469	18,4	5 386	19,6	4 469	7,6	5 386	8,6
d'un couple sans enfant	5 966	24,5	7 127	25,9	11 931	20,3	14 254	22,7
d'un couple avec enfant(s) ²	7 689	31,6	7 468	27,1	29 918	50,8	28 757	45,8
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	6 076	25,0	6 066	22,0	24 587	41,8	24 148	38,4
d'une famille monoparentale	1 840	7,6	2 263	8,2	4 712	8,0	5 819	9,3
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	1 103	4,5	1 466	5,3	3 071	5,2	4 063	6,5
Ménage complexe³	1 346	5,5	1 438	5,2	4 783	8,1	4 751	7,6
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	423	1,7	367	1,3	2 185	3,7	1 814	2,9
Ensemble	24 332	100,0	27 534	100,0	58 836	100,0	62 818	100,0

1. Au sein de la population des ménages.

2. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

3. Ménage composé de deux « familles » (deux couples avec ou sans enfants, deux familles monoparentales ou un couple et une famille monoparentale) ou de plusieurs personnes « isolées » qui ne constituent pas une « famille », ou de personnes isolées et de famille(s). Par exemple : un grand-père qui vit avec sa fille et ses petits-enfants (qui constituent un « isolé » et une famille monoparentale).

Champ : France (territoire de 2009 sans les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy), population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 (exploitations complémentaires).

3. Familles avec enfants de moins de 18 ans

	en milliers			
	Nombre de familles		Nombre d'enfants mineurs	
	1999	2009	1999	2009
Couple avec enfant(s)	6 339	6 262	11 664	11 366
Famille monoparentale	1 289	1 657	2 022	2 610
Ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans	7 628	7 919	13 686	13 976
<i>Part des familles monoparentales (en %)</i>	<i>16,9</i>	<i>20,9</i>	<i>14,8</i>	<i>18,7</i>

Champ : France (territoire de 2009 sans les îles de Saint-Martin et Saint-Barthélemy), population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Note : certaines « familles » partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et font donc partie d'un « ménage complexe » ; les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées (voir figure 2, note 2).

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 (exploitations complémentaires).

2.3 Population immigrée

En 2009, 5,4 millions d'**immigrés** vivent en France, dont 5,3 millions en métropole (8,5 % de la population) et 110 000 personnes dans les DOM (5,8 % de la population). L'immigration en France est un phénomène ancien : au début du XX^e siècle, 1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés progresse à nouveau depuis 1999. Par ailleurs, 41 % des immigrés sont devenus français.

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. Ces flux sont maintenant majoritairement (58 %) composés de femmes qui viennent rejoindre leur conjoint déjà présent sur le territoire. En 2009, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968.

En France, la part des immigrés originaires du continent européen a baissé : elle s'élève à 38 % en 2009 contre de l'ordre de la moitié en 1990 et les deux tiers en 1975. En 2009, 43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,3 millions de personnes. 70 % d'entre eux viennent des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et 16 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du Congo, anciens pays sous

administration française. 14 % des immigrés sont originaires d'Asie : parmi eux, 32 % sont nés en Turquie, 21 % dans un des pays de la péninsule indochinoise et 11 % en Chine. Les immigrés originaires d'Amérique et d'Océanie sont beaucoup moins nombreux (5 %).

En 2011, 2,7 millions d'immigrés âgés de 15 ans ou plus sont présents sur le marché du travail en métropole, qu'ils exercent une activité professionnelle ou qu'ils soient au chômage ; ils représentent 10 % de la population active. Le **taux d'activité** des immigrés de 15 à 64 ans s'élève à 68 % ; il est inférieur de 3 points à celui des non-immigrés. En effet, si les hommes immigrés sont plus souvent actifs que les autres (79 % contre 74 % pour les non-immigrés), le taux d'activité des femmes immigrées (59 %) est en revanche nettement inférieur à celui des femmes qui ne sont pas immigrées (67 %).

Le **taux de chômage** des immigrés (16,3 % en 2011) est supérieur de près de 8 points à celui des non-immigrés (8,5 %). La moindre qualification des immigrés et des emplois qu'ils occupent n'explique pas à elle seule ce différentiel. En effet, l'écart est marqué chez les plus diplômés : le taux de chômage des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est le double de celui de leurs homologues non-immigrés. Par ailleurs, les immigrés non originaires de l'Union européenne ont un taux de chômage encore plus élevé (20,3 %) alors que celui des immigrés natifs d'un pays de l'Union européenne à 27 est inférieur à celui des non-immigrés (7,8 % contre 8,5 %). ■

Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

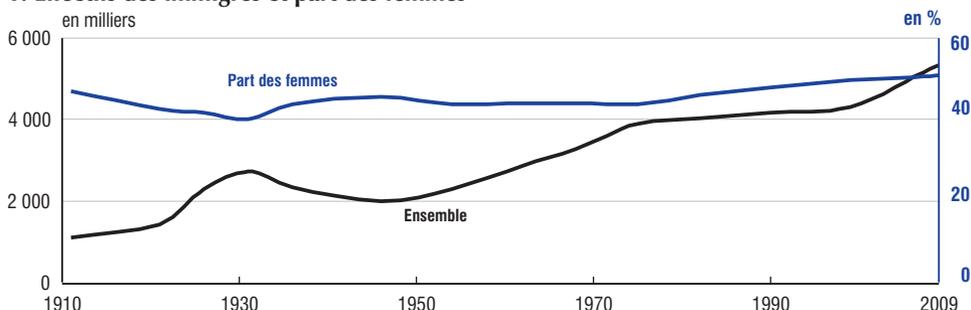
Taux d'activité, taux de chômage, taux d'emploi : voir *fiches 3.2, 3.3, 3.4*.

Pour en savoir plus

- *Insee Références* Immigrés et descendants d'immigrés en France, édition 2012.
- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants », *Infos migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « Trajectoires et origines - enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de travail* n°168, Ined, octobre 2010.
- « Langues, diplômés : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee Première* n° 1262, novembre 2009.

Population immigrée 2.3

1. Effectifs des immigrés et part des femmes



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensements de la population de 1911 à 2009.

2. Origines géographiques des immigrés au 1^{er} janvier 2009

	Répartition des immigrés	Proportion de moins de 30 ans	Proportion de 60 ans ou plus
Europe dont :	37,8	15	36
Espagne	4,7	6	55
Italie	5,7	5	64
Portugal	10,8	10	26
Autres pays de l'UE 27	12,4	22	31
Autres pays d'Europe	4,2	33	20
Afrique dont :	42,6	23	18
Algérie	13,3	18	26
Maroc	12,2	22	18
Tunisie	4,4	17	24
Autres pays d'Afrique	12,7	31	7
Asie dont :	14,1	27	12
Turquie	4,5	27	10
Cambodge, Laos, Vietnam	3,0	15	20
Autres pays d'Asie	6,7	33	9
Amérique, Océanie	5,5	37	9
Ensemble	100,0	21	23

Champ : France.

Source : Insee, recensement de la population 2009 (exploitation principale).

3. Taux d'activité, d'emploi et de chômage des immigrés et des non-immigrés en 2011

	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité			
Non-immigrés	74,4	67,1	70,6
Immigrés	78,5	58,6	67,9
De l'UE 27	78,9	68,0	73,1
Hors UE 27	78,3	54,7	65,7
Taux d'emploi			
Non-immigrés	68,3	61,0	64,6
Immigrés	66,6	48,1	56,8
De l'UE 27	73,1	62,1	67,3
Hors UE 27	63,8	42,3	52,3
Taux de chômage			
Non-immigrés	8,1	8,9	8,5
Immigrés	15,0	17,8	16,3
De l'UE 27	7,2	8,5	7,8
Hors UE 27	18,4	22,7	20,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages ; personnes âgées de 15 à 64 ans pour le taux d'activité et le taux d'emploi ; personnes actives âgées de 15 ans ou plus pour le taux de chômage.

Source : Insee, enquête Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2011.

2.4 Parité entre hommes et femmes

En 2011, le **taux d'activité** des femmes de 15 à 64 ans (66,2 %) est inférieur de près de 9 points à celui des hommes. Cet écart était de 17 points en 1990 et de 12 points en 2000. Par ailleurs, les femmes sont légèrement plus souvent au **chômage** que les hommes : en 2011, 9,7 % des femmes actives de 15 à 64 ans sont au chômage, contre 8,8 % de leurs homologues masculins. Cet écart de taux de chômage entre hommes et femmes a diminué : il était de 4 points en 1990 et de 3 points en 2000.

En 2009, un homme travaillant dans le secteur privé a en moyenne un **saire annuel en équivalent-temps plein** de 26 740 euros. Ce montant est de 21 320 euros pour les femmes, soit 20 % de moins. L'écart de salaire est moins élevé dans le secteur public (13 %). Ces disparités de salaires s'expliquent par la forte segmentation du marché du travail : hommes et femmes ne se répartissent pas de la même manière dans les différents secteurs d'activité ou dans les différents métiers. De plus, ils n'ont pas les mêmes structures de diplômes ou de temps de travail. Cependant, ces différences ne suffisent pas à expliquer la totalité de l'écart de salaire observé entre les hommes et les femmes.

Ces inégalités sur le marché du travail sont à rapprocher de celles liées au partage des tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, jardinage, bricolage). En effet, si le temps total consacré au travail domestique et au travail professionnel est le même pour les hommes et pour les femmes (environ 7 h 30 par jour en 2010), ces dernières consacrent plus de temps que les hommes à la sphère domestique : en 2010, les femmes d'âge actif passent en moyenne 4 h 01 par jour à effectuer des tâches domestiques, contre 2 h 13

pour les hommes du même âge. Cet écart de temps entre hommes et femmes a diminué ces dernières années, principalement parce que les femmes consacrent moins de temps qu'auparavant aux tâches domestiques.

Du fait de leur moindre taux d'activité et de salaires moins élevés, les femmes touchent des **pensions de retraites** plus faibles que celles des hommes : en 2010, les femmes retraitées perçoivent en moyenne 899 euros par mois de pension de droit propre, contre 1 552 euros pour les hommes. L'écart entre hommes et femmes reste élevé (36 % en 2008) en incluant les **pensions de réversion**. Dans les années à venir, les femmes continueront à toucher une plus petite retraite de droit propre que les hommes mais l'écart entre hommes et femmes se réduira ; il devrait être de l'ordre de 20 % pour la génération née en 1970.

Dans le monde politique, la situation est encore loin de la stricte parité, même si elle s'améliore. En effet, depuis 2000, des contraintes de parité s'appliquent pour certaines élections ; elles ont conduit à une plus grande présence des femmes parmi les élus. C'est notamment le cas des députés, où la part des femmes a nettement progressé entre les scrutins de 2002 et 2012 (+ 15 points). Ainsi, en 2012, 27 % des députés sont des femmes, soit 8 points de plus qu'en 2007. Les femmes sont plus nombreuses à l'Assemblée nationale et ce malgré une plus faible proportion de femmes parmi les candidats aux législatives en 2012 qu'en 2007 (40 % contre 42 %). La meilleure représentation des femmes est également visible dans les plus hautes fonctions : en mai 2012 et pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, la parité est atteinte au niveau des ministres du gouvernement. ■

Définitions

Taux d'activité : voir *fiche 3.2*.

Taux de chômage : voir *fiche 3.4*.

Salaire annuel en équivalent-temps plein (EQTP) : voir *fiche 3.7*.

Pension de retraite : rente viagère versée par une ou plusieurs caisses de retraite. Aux éventuels avantages de droit direct ou dérivé peuvent s'ajouter, selon les régimes et les situations individuelles, d'autres avantages qualifiés d'accessoires. Le plus répandu est la bonification pour trois enfants ou plus. De plus, si les ressources du ménage auquel appartient le retraité sont inférieures au montant du minimum vieillesse, celui-ci peut demander à bénéficier de ce dispositif.

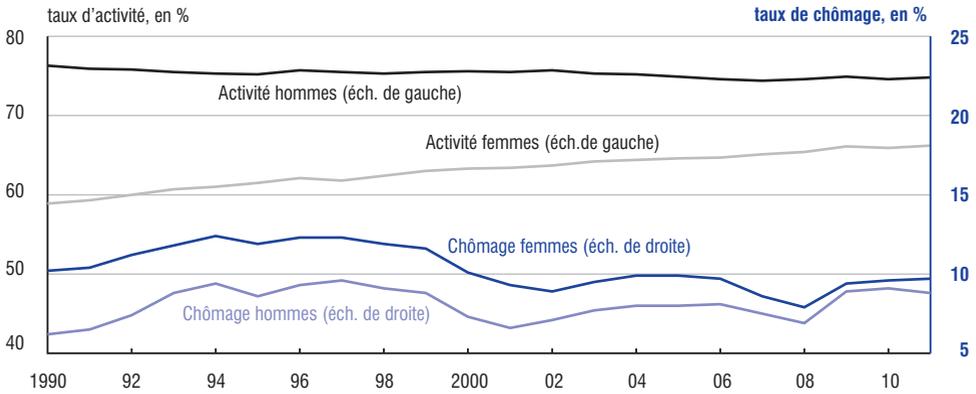
Pension de réversion : il s'agit de la pension versée au conjoint survivant, sous conditions de ressources et/ou d'âge. Elle peut se cumuler avec la pension de retraite issue de l'activité professionnelle.

Pour en savoir plus

- Insee *Références Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, édition 2012.

Parité entre hommes et femmes 2.4

1. Taux d'activité et de chômage selon le sexe depuis 1990



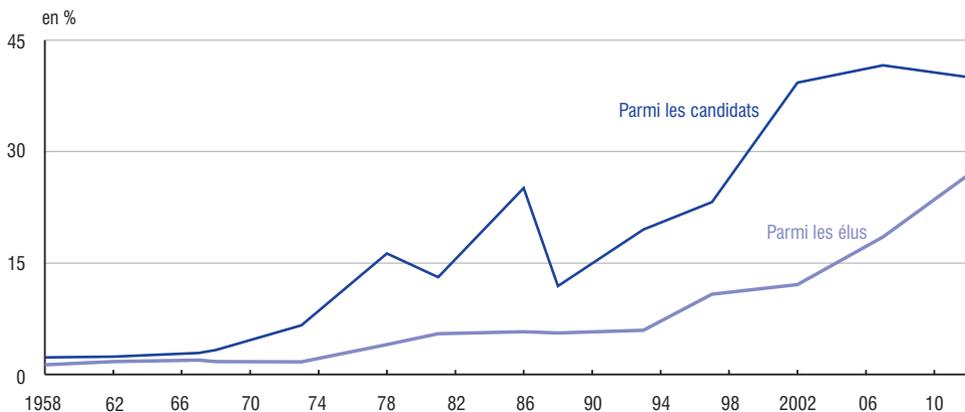
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Temps sociaux quotidiens des hommes et des femmes

	en heures et minutes					
	Femmes			Hommes		
	1986	1999	2010	1986	1999	2010
Temps physiologique	11:25	11:33	11:36	11:12	11:16	11:17
Travail, études, formation (y c. trajets)	3:16	3:27	3:31	5:47	5:30	5:15
Temps domestique	5:07	4:36	4:01	2:07	2:13	2:13
Ménage, courses	4:10	3:40	3:01	1:10	1:15	1:17
Soins aux enfants	0:42	0:38	0:45	0:10	0:11	0:19
Jardinage, bricolage	0:15	0:18	0:15	0:47	0:47	0:37
Temps libre	3:28	3:46	3:58	4:09	4:25	4:28
Trajet	0:44	0:38	0:55	0:45	0:36	0:48
Ensemble	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00	24:00

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités.
Lecture : en 2010, les femmes d'âge actif passent en moyenne 11 h 36 par jour à dormir, manger et se préparer.
Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1986, 1999 et 2010.

3. Part des femmes parmi les candidats et les élus aux élections législatives



Champ : France.
Lecture : en 2012, 40,0 % des candidats aux législatives et 26,9 % des élus à l'Assemblée nationale sont des femmes.
Source : ministère de l'Intérieur.

2.5 Population scolaire et universitaire

À la rentrée 2011, le nombre d'élèves, apprentis et étudiants dépasse 15 millions en France. On compte 150 000 jeunes scolarisés de plus par rapport à la rentrée 2010, dont 85 000 consécutifs à l'intégration de Mayotte comme nouveau département. La hausse de 0,4 % à champ comparable, c'est-à-dire hors Mayotte, confirme la tendance engagée depuis 2009, alors que les effectifs scolarisés avaient baissé entre 2005 et 2008. Mais cette croissance globale des effectifs cache des évolutions différenciées selon les grands niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur).

Dans le premier degré, la baisse des effectifs de 0,1 % résulte d'évolutions contraires entre les deux niveaux d'enseignement (hausse du préélémentaire, baisse de l'élémentaire). Dans le second degré (+ 0,6 %), les effectifs de collégiens et de lycéens généraux et technologiques sont en hausse, tandis que le nombre de lycéens professionnels est en recul (- 2,0 %). Il faut dire que l'enseignement professionnel est en recomposition du fait de sa réforme entamée il y a trois ans (passage d'un cursus en quatre ans après la troisième à un cursus en trois ans). Par ailleurs, l'apprentissage poursuit sa tendance à la hausse, avec 2,1 % d'apprentis supplémentaires. Mais cette augmentation est uniquement due au développement de l'apprentissage dans le supérieur (+ 9,6 %).

Enfin, la hausse des effectifs d'étudiants (+ 1,2 %) est sensible comparativement à celle de l'année dernière (+ 0,2 %). À l'exception des IUT, toutes les composantes de l'enseignement supérieur sont en augmentation, y compris l'université. Comme les années précédentes, les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs enregistrent les plus fortes hausses.

À la rentrée 2010, le **taux de scolarisation** global des jeunes de 18 à 25 ans se stabilise autour de 40,0 %, après la hausse observée à la rentrée 2009 (39,9 %, après 39,3 % en 2008). Le taux de scolarisation des jeunes de 18 ans est proche de 80 %. Celui des jeunes de 21 ans est de l'ordre de 40 %, celui des jeunes de 25 ans de l'ordre de 10 %. Les taux augmentent entre 19 et 23 ans, particulièrement à 19 et 20 ans, mais baissent légèrement à 24 et 25 ans.

Après une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de 2 années, l'**espérance de scolarisation** a, depuis, perdu 0,5 année : de 19,0 ans de scolarité en 1995, elle s'est stabilisée dans les années récentes autour de 18,5 ans. En 2010, les taux de scolarisation permettent ainsi d'« espérer » 18,5 années de formation initiale pour un enfant entrant en maternelle et 6,4 années pour un jeune de 15 ans. L'écart entre les filles et les garçons est stable. Il s'établit à 0,5 année à l'avantage des premières. ■

Définitions

Taux de scolarisation : pour une population d'une tranche d'âge donnée, il s'agit du rapport entre l'effectif d'élèves, apprentis et étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante. En 2007, les séries longues ont été modifiées suite à un changement de méthode. Les doublons entre les sources du supérieur et l'enquête apprentissage ont été supprimés. Ceci a pour conséquence une légère baisse des taux de scolarisation entre 20 et 24 ans.

Espérance de scolarisation : l'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges cette année-là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2012, Depp, à paraître.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, édition 2012, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Portrait de la Population »), *fiches 2.6, 2.7 et 6.2*.

Population scolaire et universitaire 2.5

1. Effectifs d'élèves et d'étudiants @

en milliers

À la rentrée...	1990	2000	2009	2010	2011	2011 avec Mayotte
Premier degré	6 953	6 552	6 647	6 664	6 658	6 711
dont : préélémentaire	2 644	2 540	2 533	2 539	2 545	2 562
élémentaire (CP-CM2)	4 218	3 953	4 070	4 081	4 068	4 102
Second degré¹	5 726	5 614	5 332	5 353	5 384	5 416
dont : 1 ^{er} cycle	3 254	3 291	3 107	3 126	3 166	3 185
2 nd cycle général et technologique	1 608	1 502	1 431	1 426	1 433	1 440
2 nd cycle professionnel	750	705	694	706	691	695
Enseignement scolaire sous tutelle d'autres ministères²	204	233	227	228	233	233
Apprentissage dans le secondaire et dans le supérieur	227	376	432	434	443	443
Enseignement supérieur	1 717	2 160	2 314	2 320	2 348	2 348
dont : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	64	70	81	80	80	80
sections de techniciens supérieurs (STS)	199	239	240	242	246	246
instituts universitaires de technologie (IUT)	74	119	118	116	116	116
universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) ³	1 075	1 254	1 306	1 300	1 270 ^d	1 270 ^d
écoles d'ingénieurs	58	96	121	126	131	131
écoles de commerce	46	63	116	121	127	127
Ensemble	14 828	14 935	14 952	14 999	15 066	15 151

1. Sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

2. Scolarisation dans les établissements de la Santé ou dans le second degré agricole.

3. Depuis 2008, les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font partie intégrante des universités.

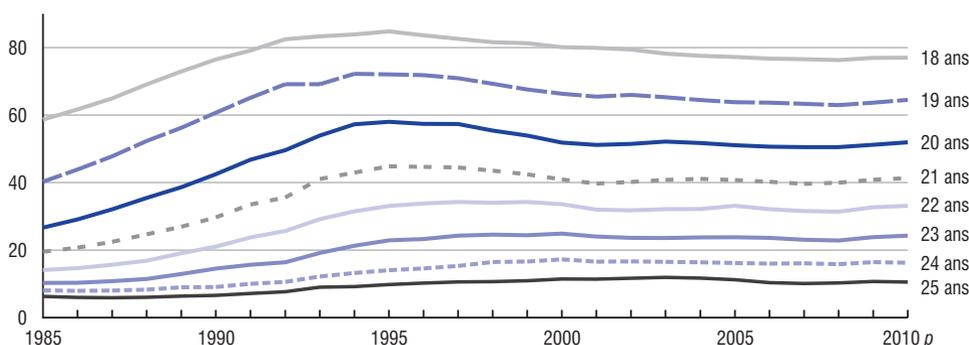
4. Évolution du champ des universités : les effectifs du grand établissement « Université de Lorraine », créé en 2011 par fusion des universités de Nancy 1, Nancy 2, Metz et de l'institut national polytechnique de Lorraine, sortent du décompte des effectifs universitaires (soit plus de 50 000 étudiants). À champ comparable, les effectifs des universités sont en augmentation de 0,9 % à la rentrée 2011.

Champ : France.

Source : Depp.

2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans

en %



Champ : France.

Note : suite à un mauvais repérage des doubles-comptes dans l'enseignement supérieur en 2009, les taux 2009 ont été révisés. Les données 2010 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement publiées en 2012.

Source : Depp.

3. Espérance de scolarisation

en années

À la rentrée ...	1985	1990	1995	2000	2005	2008	2009 _r	2010 _p
Ensemble	17,1	18,1	19,0	18,8	18,6	18,5	18,5	18,5
Garçons	17,0	18,0	18,8	18,6	18,4	18,2	18,2	18,3
Filles	17,2	18,2	19,2	19,0	18,9	18,7	18,8	18,8
À partir de 15 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,4	6,3	6,4	6,4

Champ : France.

Note : l'âge est défini en différence de millésime à la rentrée de l'année scolaire. Les données 2009 ont été révisées et les données 2010 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement publiées en 2012.

Sources : Insee ; Depp ; SIES.

2.6 Diplômes

Lors de la session 2011, 638 000 diplômes nationaux du brevet (DNB) ont été délivrés en France (y compris Mayotte), soit un taux de réussite qui dépasse 83 % et est stable par rapport à la session 2010. De leur côté, les diplômes professionnels de l'enseignement secondaire sont en pleine recomposition, après la généralisation de la **réforme de la voie professionnelle** : développement des CAP (+ 25 000 entre 2010 et 2011) comme unique diplôme de niveau V, baisse importante des BEP (- 32 000) au profit des baccalauréats professionnels (+ 37 000).

En 2011, 664 600 candidats se sont présentés au baccalauréat en France (y compris Mayotte) et 569 400 ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite global (85,7 %) est stable par rapport à 2010. Il serait en baisse en 2012, d'après les résultats provisoires de la session de juin. Le nombre de bacheliers a fortement augmenté en 2011 du fait de la réforme en cours de la voie professionnelle, le vivier des candidats au baccalauréat professionnel étant alimenté à la fois par l'ancien cursus et par le nouveau. Ainsi, la **proportion de bacheliers dans une génération** atteint 71,6 % en 2011 (+ 6,3 points par rapport à 2010) : 36,3 % dans les séries générales, 16,2 % dans les séries technologiques et 19,1 % dans les séries professionnelles.

À la session 2010, 162 400 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS). Avec un taux de réussite de 69,9 %, en augmentation de 2 points par rapport à la session 2009, ce sont 3 000 diplômes de BTS supplémentaires qui ont été délivrés pour un nombre de candidats quasiment stable. À l'opposé, le nombre de diplômes universitaires de technologie délivrés (47 300 DUT), qui progressait depuis 2007, est en baisse de 1,4 % par rapport à 2009.

Les universités françaises ont délivré 161 200 licences en 2010, soit une progression de 2 % sur la période 2006-2010. Les évolutions sont contrastées entre les licences **LMD** qui ont diminué de 10 % sur la période, tandis que les licences professionnelles se sont fortement développées (+ 46 %).

Le nombre de masters délivrés dépasse 100 000 en 2010. Globalement, il est en augmentation de 13 % entre 2006 et 2010. Si les masters professionnels continuent d'être majoritaires, les masters indifférenciés sont en forte progression et représentent près du quart des masters délivrés. En 2010, le nombre de doctorats (12 900, habilitations à diriger des recherches comprises) augmente de près de 2 %.

Définitions

Réforme de la voie professionnelle : entamée en 2008, elle a été généralisée en 2009 avec pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau IV (niveau baccalauréat). Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP + baccalauréat professionnel en deux ans ».

Proportion de bacheliers dans une génération : il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux.

LMD : dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français s'organise depuis le milieu des années 2000 autour des trois diplômes que sont la licence, le master et le doctorat. Cette nouvelle organisation, dite « LMD », permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Pour en savoir plus

- « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine et Dom - Session de juin 2012 », *Note d'information* n° 12.12, Depp, juillet 2012.
- « Résultats définitifs de la session 2011 du baccalauréat », *Note d'information* n° 12.03, Depp, avril 2012.
- « L'état de l'École », édition 2012, Depp, à paraître.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », édition 2012, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi : *fiches 2.5, 2.7, 6.2.*

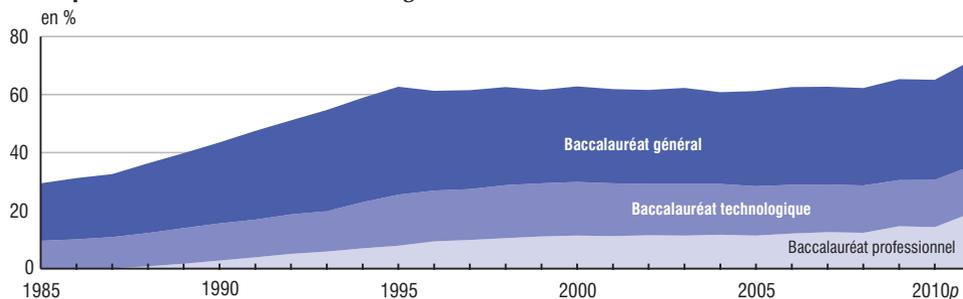
1. Principaux diplômes délivrés dans le second degré

	2010		2011		2011 avec Mayotte	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
Brevet (DNB)	624 000	83,5	634 600	83,4	637 600	83,4
<i>dont : série collège</i>	<i>570 200</i>	<i>84,5</i>	<i>581 400</i>	<i>84,6</i>	<i>584 400</i>	<i>84,5</i>
CAP	154 300	81,5	178 800	82,8	179 600	82,8
BEP	157 000	76,0	125 100	75,7	125 500	75,6
Baccalauréat	531 800	85,6	567 500	85,7	569 400	85,7
Baccalauréat général	279 800	87,3	283 100	88,3	283 800	88,3
Série L	45 700	85,1	45 300	85,7	45 500	85,7
Série ES	88 200	86,1	92 600	87,7	92 900	87,7
Série S	145 900	88,7	145 200	89,4	145 400	89,4
Baccalauréat technologique	133 400	81,6	128 800	82,3	129 500	82,3
<i>dont : Bac STI (sciences et technologies industrielles)</i>	<i>30 000</i>	<i>80,0</i>	<i>28 200</i>	<i>80,4</i>	<i>28 200</i>	<i>80,4</i>
<i>Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)</i>	<i>6 900</i>	<i>87,1</i>	<i>6 500</i>	<i>87,2</i>	<i>6 500</i>	<i>87,2</i>
<i>Bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) et SMS (sciences médico-sociales)</i>	<i>20 600</i>	<i>76,1</i>	<i>21 600</i>	<i>80,7</i>	<i>21 600</i>	<i>80,6</i>
<i>Bacs STG (sciences et technologies de la gestion) et STT (sciences et technologies tertiaires)</i>	<i>68 000</i>	<i>83,8</i>	<i>64 500</i>	<i>83,6</i>	<i>65 000</i>	<i>83,3</i>
Baccalauréat professionnel	118 600	86,5	155 500	84,0	156 100	84,0

Champ : France.

Source : Depp.

2. Proportion de bacheliers dans une génération @



Champ : France métropolitaine avant 2001, France depuis 2001.

Note : les proportions 2001 à 2007 sont calculées à partir des estimations de population de l'Insee. Les données 2010 et 2011 sont provisoires.

Source : Depp.

3. Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

	2006	2007	2008	2009	2010
Brevet de technicien supérieur (BTS)	102 200	101 400	106 000	110 500	113 500
Diplôme universitaire de technologie (DUT)	46 100	45 400	46 700	48 000	47 300
Licence professionnelle	30 100	34 900	37 700	40 500	44 200
Licence LMD	128 200	127 200	123 500	121 600	117 000
Master professionnel / DESS	64 000	65 700	65 200	62 800	60 100
Master recherche / DEA	24 700	23 200	22 100	20 700	18 900
Master indifférencié	3 000	5 000	7 100	12 900	24 500
Diplôme d'ingénieur	27 700	27 500	28 600	28 300	28 900
Diplôme d'école de commerce et de gestion	25 600	24 400	22 400	28 100	28 900
<i>dont : diplôme d'école de commerce et de gestion visés</i>	<i>14 300</i>	<i>12 900</i>	<i>11 700</i>	<i>14 300</i>	<i>16 300</i>
Doctorat (y compris HDR)	11 400	12 000	12 400	12 700	12 900
Diplôme de docteur (santé)	6 800	7 200	6 800	7 000	7 400

Champ : France.

Note : les diplômes universitaires sont comptabilisés au regard des normes européennes (diplômes issus du cursus LMD : Licence-Master-Doctorat, dont la montée en charge a été progressive entre 2004 et 2008) ; les habilitations à diriger des recherches (HDR) sont comptabilisées avec les doctorats.

Source : DGESIP/DGRI SIES.

2.7 Dépenses d'éducation

En 2011, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) atteint 137,4 milliards d'euros, soit 6,9 % du produit intérieur brut (PIB). Elle correspond à une dépense de 2 110 euros par habitant, ou 8 250 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2011, la dépense d'éducation en euros constants a crû légèrement plus vite que le PIB (+ 2,0 % par an en moyenne contre + 1,8 %). Mais sa part dans le PIB a fluctué sur la période : elle a régulièrement augmenté entre 1989 et 1993 (passant de 6,5 % à 7,6 % du PIB), du fait notamment d'un engagement financier important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la carrière des personnels enseignants. Elle s'est ensuite stabilisée jusqu'en 1997. À partir de 1998, elle a régulièrement diminué pour revenir en 2008 à 6,7 % du PIB. En 2009, la part de la DIE dans le PIB a augmenté pour atteindre 7,0 %, sous l'effet d'une hausse de la DIE conjuguée au recul du PIB dû à la crise. En 2011, cette part fléchit à 6,9 % en raison d'une baisse de la DIE due principalement à un léger recul des dépenses d'éducation de l'État (les dépenses de la mission « enseignement scolaire » et de deux programmes de la mission « enseignement supérieur et recherche » progressent de 0,3 % en euros courants, soit - 1,1 % en euros constants).

L'État finance 58,7 % de la DIE en 2011, très majoritairement sur le budget des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (53,6 % de la DIE). Les collectivités territoriales assurent 24,5 % du financement total

initial. La part qu'elles financent s'accroît dans le second degré et le supérieur depuis 2006, notamment du fait du transfert aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière de gestion des ex-personnels TOS (techniciens, ouvriers et personnels de service) et de formations sanitaires et sociales de l'enseignement supérieur.

Sur longue période, la croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui de la dépense moyenne par élève, qui, tous niveaux confondus, augmente de 1,8 % par an en moyenne depuis 1980 en euros constants. Néanmoins, depuis 1999, la dépense moyenne par élève progresse plus modérément (+ 0,7 % par an en moyenne). En 2011, on constate même une baisse du coût moyen de l'élève ou de l'étudiant en euros constants, conséquence de la baisse de la DIE, les effectifs restant quasi stables. C'est dans le premier degré que la dépense moyenne par élève a le plus augmenté sur 31 ans : + 1,9 % en moyenne par an (contre 1,6 dans le second degré), notamment en raison d'une hausse du taux d'encadrement et de la création du corps des professeurs des écoles. En revanche, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 1,1 % en moyenne par an entre 1980 et 2011, la forte hausse des effectifs sur la période ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur. Elle croît néanmoins plus rapidement au cours des années 2006-2009 (en moyenne + 3,5 % par an). Puis la tendance s'inverse avec - 0,4 % en moyenne par an au cours des années 2010 et 2011. ■

Définitions

Dépense intérieure d'éducation (DIE) : elle rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages) pour les activités d'éducation : enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, organisation du système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement). La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés : intégration des Dom, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels, réévaluation des dépenses des ménages. À partir de 2006, la loi organique relative aux Lois de Finances (Lof) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. L'évolution de la DIE en euros constants est mesurée en la corrigeant de l'évolution du prix du PIB.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, édition 2012, Depp, à paraître.
- Voir aussi : *fiches 2.5, 2.6 et 6.2.*

1. Dépense intérieure d'éducation

	1980	1990	2000	2010	2011 p
Dépense intérieure d'éducation (DIE)¹					
DIE en valeur (en milliards d'euros)	28,5	68,0	104,9	136,2	137,4
DIE en euros constants (en milliards d'euros 2011)	73,4	95,3	128,1	138,0	137,4
DIE par habitant (en euros 2011)	1 360	1 640	2 110	2 130	2 110
DIE par élève ¹ (en euros 2011)	4 540	5 640	7 570	8 310	8 250
Structure du financement initial de la DIE (en %)					
État	69,1	63,7	65,2	59,0	58,7
<i>dont : MEN - MESR²</i>	60,9	56,5	57,4	53,6	53,6
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	24,4	24,5
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,7	2,1	1,8	1,9
Entreprises	5,5	5,9	5,4	6,8	6,8
Ménages	10,8	11,2	7,4	8,0	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

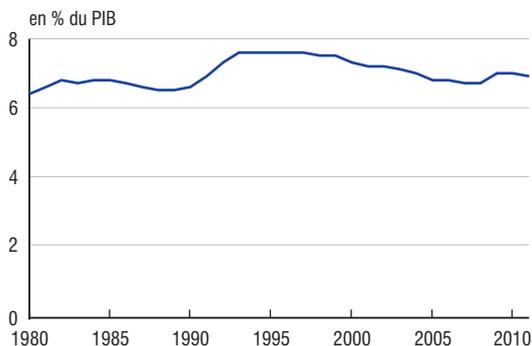
1. La réévaluation de la dépense intérieure d'éducation (DIE) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2011. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

2. MEN : ministère de l'Éducation nationale ; MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Champ : France.

Source : Depp.

2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut

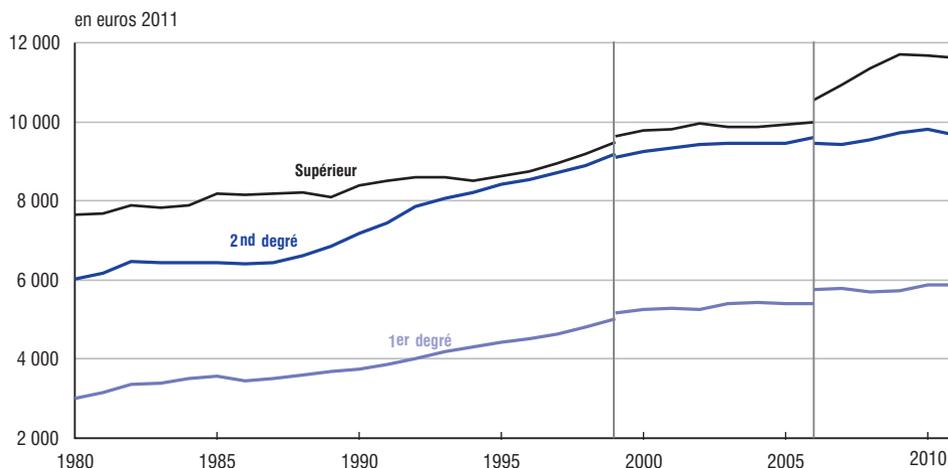


Champ : France.

Note : donnée 2011 provisoire.

Source : Depp.

3. Dépense intérieure d'éducation moyenne par élève, selon les niveaux d'enseignement



Champ : France.

Note : le graphique présente deux ruptures de série, symbolisées par les traits (renovation du compte de l'éducation en 1999 et prise en compte de la Lof en 2006, voir définitions). Données 2011 provisoires.

Source : Depp.